

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 24 avril 2015

**Service instructeur**

Direction des Etudes, Finances et Appuis de la Solidarité

N° CP-2015-4-4-3

**Service consulté**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DES DIFFERENTS SERVICES  
DE LA SOLIDARITE POUR UN MONTANT DE 393 130 EUROS.**

Résumé : Il vous est soumis, dans le présent rapport les demandes de subventions de fonctionnement des Associations relevant des différents services de la Solidarité pour un montant de 393 130 €.

Dans le domaine de l'aide aux victimes et/ou maltraitements et violences, 2 subventions sont proposées en faveur de l'association Accord 68 pour un montant de 42 000 €.

Dans le domaine de la lutte contre l'exclusion, 1 subvention est proposée pour un montant de 1 000 €.

Dans le domaine de l'aide alimentaire et des épiceries sociales, 1 subvention est proposée pour un montant de 9 000 €.

Dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées, 1 subvention est proposée pour un montant de 1 500 €.

Dans le domaine de l'aide aux personnes âgées, 5 subventions sont proposées en faveur de 3 associations pour un montant de 176 630 € dont

- 124 830 € en faveur d'Apalib pour ses diverses actions
- 41 800 € en faveur d'Apamad pour son service de portage de repas

Dans le domaine de la protection de l'enfance, 1 subvention est proposée en faveur de la Petite Ourse pour son espace rencontre parents- enfants pour un montant de 20 000 €

Dans le domaine de la promotion de la santé, 5 subventions sont proposées en faveur de 5 associations pour un montant de 143 000 € dont :

- 20 000 € en faveur d'Arer 68 pour ses actions relatives au recensement des nouveaux cas de cancer

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 90 000 € en faveur d'Adeca pour ses actions relatives au dépistage du cancer colo-rectal</li> <li>• 20 000 € en faveur de l'Ufsbd 68 pour ses actions relatives à l'éducation de l'hygiène bucco dentaire des enfants dans les écoles maternelles</li> </ul> |
|---|

Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations ou organismes dans le domaine de l'action sociale, le Département accorde chaque année des subventions de fonctionnement à des associations ou organismes oeuvrant au service de la population haut-rhinoise.

Après examen de ces demandes par la Commission de la Solidarité en date du 23 février 2015, il est proposé d'attribuer, dans ce rapport, 16 subventions en faveur de 13 associations et organismes pour un montant total de 393 130 €. Les propositions vous sont récapitulées ci-dessous.

	<b>Montant proposé 2015</b>
<b><u>MALTRAITANCES- VIOLENCES – AIDE AUX VICTIMES</u></b>	
➤ Accord 68 – Mulhouse : Service Dimavi :	<b>35 000 €</b>
➤ Accord 68 – Mulhouse : Service La Licorne :	<b>7 000 €</b>
<b><u>LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET LA PRECARITE</u></b>	
➤ ADSL- Défense, Solidarité et Loisirs- Mulhouse:	<b>1 000 €</b>
<b><u>EPICERIES SOCIALES-AIDE ALIMENTAIRE</u></b>	
➤ Caritas- Strasbourg : fonctionnement section Haut-Rhin et épiceries sociales Mulhouse + Guebwiller :	<b>9 000 €</b>
<b><u>PERSONNES HANDICAPEES</u></b>	
➤ Sauvegarde et valorisation du patrimoine Welche- Fréland : Création d'une vidéo en faveur des personnes handicapées :	<b>1 500 €</b>
<b><u>PERSONNES AGEES :</u></b>	
➤ Apalib-Mulhouse : Service animation et prévention :	<b>113 715 €</b>
➤ Apalib-Mulhouse : Service Allo Maltraitance des Personnes Agées- Alma :	<b>7 695 €</b>
➤ Apalib-Mulhouse : Service conférences-débats :	<b>3 420 €</b>
➤ Apamad- Mulhouse- Service de portage de repas :	<b>41 800 €</b>
➤ Alsace Alzheimer – Mulhouse :	<b>10 000 €</b>
<b><u>PROTECTION DE L'ENFANCE</u></b>	
➤ La Petite Ourse – Mulhouse : Espace rencontre parents-enfants	<b>20 000 €</b>
<b><u>PROMOTION DE LA SANTE:</u></b>	
➤ Pour la Recherche Epidémiologique par les Registres dans Le Haut-Rhin- Mulhouse : Recensement des nouveaux cas de cancer :	<b>20 000 €</b>

➤ ADECA 68- Colmar Dépistage du cancer colo-rectal:	<b>90 000 €</b>
➤ UFSBD 68 - Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire du Haut-Rhin – Mulhouse : Education à l'hygiène bucco dentaire des enfants dans les écoles maternelles :	<b>20 000 €</b>
➤ Aides – Délégation Départementale du Haut-Rhin – Mulhouse : Lutte contre le sida et les Hépatites :	<b>3 000 €</b>
➤ Comité Départemental du Haut-Rhin, Ligue Nationale Contre le Cancer – Colmar :	<b>10 000 €</b>

Avec les associations ci-dessus, dont le montant de la subvention est au moins équivalent à 23 000 euros, des conventions seront signées, sur le modèle de la convention type annexée au présent rapport.

\*\*\*\*

Il vous est proposé :

- d'accorder, dans le cadre de l'Action Sociale, des subventions de fonctionnement pour un montant de 393 130€ aux associations et organismes, tels que détaillés dans la liste annexée au présent rapport (annexe 1), sous réserve, pour les bénéficiaires d'une subvention au moins équivalente à 23 000 € de la signature préalable des conventions afférentes,

- d'approuver le modèle de convention type, annexée au rapport, relative aux subventions de fonctionnement et d'autoriser le Président à signer une convention particulière sur le modèle de cette convention type avec chacune des structures mentionnées dans l'annexe 1 du présent rapport, qui bénéficient, selon les modalités précisées dans cette annexe, d'un montant de subvention au moins équivalent à 23 000 €,

- de préciser que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les lignes budgétaires prévues au budget 2015 :

- 51 800 € sur le Programme I711, Chapitre 65, Fonction 53, Nature 6574,
- 124 830 € sur le Programme I713, Chapitre 65, Fonction 53, Nature 6574,
- 1 500 € sur le Programme I721, Chapitre 65, Fonction 52, Nature 6574,
- 62 000 € sur le Programme G731, Chapitre 65, Fonction 51, Nature 6574,
- 10 000 € sur le Programme I731, Chapitre 65, Fonction 50, Nature 6574,
- 120 000 € sur le Programme G713, Chapitre 65, Fonction 42, Nature 6574
- 23 000 € sur le Programme G716, Chapitre 65, Fonction 42, Nature 6574,

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN